

Informations de base	
<b>2021/2508(RSP)</b>	Procédure terminée
RSP - Résolutions d'actualité	
Résolution sur les derniers développements à l'Assemblée nationale du Venezuela	
<b>Subject</b>	
6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux	
<b>Zone géographique</b>	
Venezuela	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
19/01/2021	Débat en plénière		
21/01/2021	Décision du Parlement	T9-0019/2021	Résumé
21/01/2021	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2021/2508(RSP)
<b>Type de procédure</b>	RSP - Résolutions d'actualité
<b>Sous-type de procédure</b>	Résolution sur déclaration
<b>Base juridique</b>	Règlement du Parlement EP 136-p2
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B9-0056/2021	20/01/2021	
Proposition de résolution		B9-0060/2021	20/01/2021	
Proposition de résolution		B9-0062/2021	20/01/2021	
Proposition de résolution		B9-0064/2021	20/01/2021	
Proposition de résolution		B9-0065/2021	20/01/2021	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0019/2021	21/01/2021	Résumé

# Résolution sur les derniers développements à l'Assemblée nationale du Venezuela

2021/2508(RSP) - 21/01/2021 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 391 voix pour, 114 contre et 177 abstentions, une résolution sur les derniers développements à l'Assemblée nationale du Venezuela.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, Renew et ECR.

Le Parlement a réaffirmé que jusqu'à la tenue d'élections libres, crédibles, inclusives, transparentes et pleinement démocratiques, il considérera l'Assemblée nationale élue en décembre 2015, son président Juan Guaidó, et sa commission déléguée comme les seuls organes politiques légitimes, démocratiques et représentatifs au Venezuela. Il a rejeté les élections parlementaires illégales et illégitimes résultant du processus électoral frauduleux organisé le 6 décembre 2020, affirmant que la seule solution durable à la crise multidimensionnelle au Venezuela est une voie politique, pacifique et démocratique, impliquant des élections présidentielles, parlementaires, régionales et locales crédibles, inclusives, libres, justes et transparentes.

La résolution a demandé la libération inconditionnelle et immédiate des plus de 350 prisonniers politiques détenus au Venezuela. Elle a également condamné la dernière vague de répression de la liberté d'expression perpétrée par le régime et la fermeture de journaux et de médias qui ne sont pas politiquement alignés sur le régime Maduro.

Le Parlement s'est félicité de l'extension des sanctions ciblées à 11 autres personnes. Les déplacements de ces personnes, ainsi que ceux de leurs plus proches parents, devraient être limités et leurs avoirs et visas devraient être gelés.

Enfin, les députés ont demandé l'interdiction immédiate du commerce et de la circulation dans l'Union européenne de «l'or du sang» en provenance du Venezuela.